

Ecrit par le 24 février 2026

Soirée d'humour et de stand-up le 30 avril à Althen des Paluds



Le mardi 30 avril aura lieu l'évènement humoristique « le stand up du Garden » à partir de 19h30 au [domaine de La Roque](#), à Althen-des-Paluds. Organisée par l'association [Evento Vaucluse](#), qui met en place des évènements sur des lieux atypiques du Vaucluse pour faire découvrir les futures pépites du rire, cette soirée réunira quatre artistes issus de la région Paca.

Mardi 30 avril, vous pourrez ainsi retrouver Amy London, Pascal Tino, Kévin Chiocca et Mathieu Triay qui se produiront dans un lieu qui accueille généralement des réunions, séminaires et réceptions privées. Cet espace, qui se modulera pour l'occasion en scène de spectacle, proposera également des cocktails et autres boissons rafraîchissantes.

Infos pratiques : « Le stand up du Garden ». Mardi 30 avril à 19h30. Domaine de La Roque, 450

Ecrit par le 24 février 2026

route de la Roque, Althen-des-Paluds. Billetterie disponible en cliquant ici.

Althen-des-Paluds, quand Monsieur le maire fait le point



Althen-des-Paluds, un tout petit plus que 3 000 âmes dans ce village et un maire, **Michel Terrisse**, arrivé à la moitié de son deuxième mandat. Son actu ? L'ouverture prochaine d'un cabinet médical dans une partie de l'ancienne caserne de pompiers, l'aménagement d'un futur

Ecrit par le 24 février 2026

lotissement et aussi un caillou dans sa chaussure : Une construction sauvage interdite mais que la préfecture tarde trop à faire démolir. Tour d'horizon.



La mairie d'Althen-des-Paluds

Commençons par la bonne nouvelle : Un cabinet de médecins va ouvrir en juin en lieu et place d'une partie -le foyer- de l'ancienne caserne des pompiers -située à côté du cimetière- et désarmée depuis l'été dernier. Deux médecins y travailleront. L'aménagement des locaux, d'une surface de 110m², a remis à plus tard le précédent projet qui, initialement, et après consultation des Althénois, prévoit l'aménagement d'un gymnase.

Un budget communal serré

«Dans notre budget prévisionnel, nous avions prévu plusieurs investissements ainsi que la réfection de la façade de la mairie, précise Michel Terrisse, de fait, cet argent ira au projet de cabinet médical qui nous permet de conserver les deux médecins de notre village.»

Ecrit par le 24 février 2026

Bataille pour conserver ses médecins

«Ca n'était pas gagné, poursuit l'ancien banquier avignonnais -il vivait, enfant, quartier de la Croisière où il a été à l'école avec Mireille Mathieu- car, en février 2021, nous avions reçu le coordinateur de la [Maison de santé pluridisciplinaire \(MSP\) d'Entraigues](#) accompagné d'un médecin et d'une praticienne. Objet de la visite ? La participation financière d'Althen-des-Paluds, au fonctionnement de la Maison de santé pluridisciplinaire où l'[ARS](#) (Agence régionale de santé) prévoyait un seul cabinet y regroupant toutes les spécialités. Nous nous sommes sentis obligés -pour pouvoir conserver notre propre cabinet médical et les deux médecins du village- de participer aux frais de fonctionnement de la structure Entraiguaise à hauteur de 1 000€ par mois.»



C'est dans la partie de gauche qui correspond au foyer de la caserne de pompiers que sera organisé le cabinet médical accueillant deux médecins tandis qu'une troisième est attendu.

Ecrit par le 24 février 2026

Un nouveau cabinet médical

«Le cabinet médical s'étendra sur 110m² et comprendra trois bureaux dévolus aux médecins, une salle de soins et un accueil commun. Son ouverture est prévue le 1^{er} juin. La commune propose les locaux gracieusement, et pour une durée de trois ans, aux professionnels de santé.»

Le caillou dans la chaussure

Bon maintenant, le sujet épineux. La propriétaire d'une parcelle de terrain agricole a commencé à élever une maison alors que le permis de construire avait été refusé. De recours contentieux en appel puis rejets de requête, en passant par la condamnation définitive et un jugement non-contesté, l'affaire datant de 2017, la [Direction départementale des territoires](#) tarde à faire exécuter le jugement, en faisant détruire les murs et fondations érigés.

«Alors que nous sommes en 2024, les Althéninois ne comprennent pas que, malgré le jugement, le bâti n'a pas été mis à terre et pensent que c'est comme donner un 'accord' aux personnes qui n'obtempèrent pas à la Loi, pourtant après plusieurs mises en demeure et alors que les années passent puisque les premières dispositions pour faire cesser la construction datent de 2017.»

Ecrit par le 24 février 2026



Michel Terrisse devant la construction illégale dont il attend que la Préfecture donne l'ordre de détruire

Le coût de la démolition

«Désormais c'est à la Préfecture de donner l'ordre de démolir. Le problème ? La personne est insolvable et n'a pas payé l'amende de 10 000€ réclamée par le tribunal pour la construction illégale. Or, faire démolir le bâti et présenter la facture au contrevenant a aussi un coût. C'est la raison pour laquelle, je suppose, depuis trois ans, les parpaings sont toujours là. Aujourd'hui ? Je suis tenu de mettre cette affaire sur la place publique parce que les gens disent que le maire est incapable de faire respecter le jugement. Ma crédibilité de maire est en cause. La question ? Comment faire respecter la loi si les services de l'Etat ne l'appliquent pas eux-mêmes ?»

Althen-des-paluds, au centre du département

«Nous sommes presque au centre du département de Vaucluse, à 5 mn de l'autoroute Nord-Sud de

Ecrit par le 24 février 2026

l'Europe, à quelques centaines de mètres de l'échangeur autoroutier, et à 15 minutes d'Avignon. C'est pour son emplacement que la commune est recherchée,» analyse Michel Terrisse.

La zone d'activités Les Gaffins

«Notre zone d'activités va être séparée en deux parties. Dans l'une d'elles nous créerons une zone d'accueil pour 30 à 40 camping cars, capable de capter les touristes en provenance de l'Europe du Nord en partance pour l'Espagne, le Portugal et qui veulent faire une halte tranquille dans un village vert, proche de Beaulieu, du lac de Monteux, Spirou, Splash World et du Festival d'Avignon. Elle ouvrira lorsque la zone d'activités verra le jour.»



Une commune très rurale et verdoyante

L'emprise des terrains pour la ZA

«Pour cette zone d'activités, et parce que nous n'en n'avons pas les moyens financiers, nous passons par

Ecrit par le 24 février 2026

la [SPL Société publique locale Territoire Vaucluse](#), qui travaille avec la [Communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat](#). Il ait question d'emprise et d'aménagement des terrains, -anciennement agraires-. Nous accueillerons de l'activité économique, hors commerces et nuisances puisque nous venons de recevoir notre [2^e fleur régionale](#). Avec cet effort sur la vitrine de Provence il n'est pas acceptable d'envisager des pollutions visuelles. Je travaille sur ce projet depuis 10 ans. Le plus compliqué ? Acheter les terrains car pour de multiples raisons les propriétaires mettent du temps à prendre leur décision et puis il y a les contraintes administratives, d'ailleurs le [PLU](#) -Plan local d'urbanisme- vient d'être lancé depuis 7 ou 8 mois. Le temps administratif est long. Moi qui vient du privé, je ne m'en remets pas (rires). La Zac devrait s'étendre sur 2 hectares quartier de la Roque. »

Le village ne peut abriter plus de 3 500 habitants

«La commune ne pourra pas abriter, selon moi, plus de 3 500 habitants car le territoire, étant inondable, il est ponctué de 80 kilomètres de mayres -petits ruisseaux, cours d'eau- et n'était, auparavant, qu'un grand marais asséché d'abord par les romains puis par les moines. Nous ne pouvons pas, non plus, accueillir beaucoup de d'activités. Particulièrement s'il nous voulons conserver un urbanisme de qualité et un cadre de vie préservé, parce que la commune ne s'étend que sur 640 hectares.»

Les freins et les atouts d'Althen-des-Paluds

«Nous avons le commerce type cœur de village qui fonctionne très bien (Ndlr : librairie papeterie journaux, supérette U express, boulangerie-pâtisserie, coiffeur, banque, garage automobile, agence immobilière, institut de beauté, pompes funèbres, entreprise générale du bâtiment, maçonnerie, serrurier menuisier charpentier, électricien, peintre plâtrier, plombier, auto-école et équipements du foyer). Cependant 90% de la population active travaille sur les bassins de vie d'Avignon ceinturé par les centres commerciaux. Ça pourrait constituer un frein mais je n'en suis pas si sûr car je sais que si Super U le pouvait, il s'agrandirait de 100m ce qui n'est pas possible, donc la clientèle est bien là. Qui sont les Althénais ? Principalement des habitants des autres communes de la grande couronne d'Avignon, venus vivre ici. Leur recherche ? La proximité du bassin de vie et la qualité de vie. Ce sont nos atouts.»

Les projets

« Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration -l'ancienne sera détruite- devraient démarrer 2^e semestre 2024 via [le Syndicat mixte Rhône-Ventoux](#). Nous passerons de 2 100 à 3 500 équivalents habitants. Nous avons également un projet de logements adaptés aux anciens via un promoteur privé. Les Althénais sont des CSP et CSP+ qui travaillent pour la grande majorité à Avignon. Nous n'accueillons pas vraiment de chefs d'entreprises mais plutôt des cadres et des artisans.

Ecrit par le 24 février 2026



Le terrain sur lequel une cinquantaine de maisons seront construites pour accueillir autant de nouvelles familles

Le Lotissement l'Alizarine

C'est au sud du cœur du village, situé à 500 m que prend naissance la nouvelle opération L'Alizarine. Elle se compose de terrains entièrement viabilisés et libres de constructeur. Les terrains sont piscinables et disposent de superficies allant de 277m² à 792 m². Près de 50 familles y sont attendues.

En savoir plus

La commune d'Althen-des-Paluds est située à 15 km d'Avignon et 10 de Carpentras. Elle est traversée au Nord de son territoire par l'axe qui relie Avignon à Carpentras par Entraigues et Monteux ; la D942. La commune est inscrite entre les bras des Sorgues de Velleron et d'Entraigues, elle doit son existence à l'assèchement puis à la mise en culture des marécages. Le territoire communal s'étend sur une superficie de 640 hectares. Il s'agit d'une commune rurale et agricole, dont le développement de l'urbanisation de

Ecrit par le 24 février 2026

ces 20 dernières années en fait une commune périurbaine. Althen-des-Paluds est un ancien hameau de Monteux. Son économie était basée sur la culture de plante tinctoriale « la garance ». En 2021, la commune comptait 2 802 habitants, en augmentation de 1,93 % par rapport à 2015 (Vaucluse : +1,26 %).

Que veut dire Althen-des-Paluds ?

Le nom d'Althen-des-Paluds est un hommage à Jean Althen. Arménien réduit en esclavage en Turquie, puis sauvé et venu à Avignon en 1756 pour y réaliser ses premières expériences concernant la culture de la garance. Le terme de Paluds, dérivé de 'palun', désigne les marécages ou les marais. La commune a compté de nombreux marais, dus à la présence de la Sorgue. Dans les années 1830, le village prospère grâce à la garance, ce qui lui permet d'acquérir son autonomie vis-à-vis de Monteux par ordonnance royale du 4 juin 1845. Il prend dès lors le nom d'Althen-des-Paluds.

Industrie

Historiquement, la plaine, après avoir été vidée de ses marais, a été utilisée pour la culture de la garance. En 1839, on compte cinquante moulins à garance en Vaucluse, alors qu'il n'y avait que dix moulins sur la Sorgue en 1804. Le Vaucluse, certaines années, générera jusqu'à pratiquement 65 % de la garance au niveau mondial. À partir de 1860, plusieurs grandes crises (terres surexploitées, qualité moins bonne, etc.) touchent cette culture de plus en plus concurrencée par les progrès récents de la chimie. Il n'existe plus qu'un seul des cinquante moulins en 1880. Les quatre moulins présents à Althen-des-Paluds furent transformés en moulin à garance au début du 19^e siècle, puis en moulin à ocre à la fin de ce même siècle. Après ces deux industries, de nombreuses cultures se développèrent dont la culture du glaïeul.

Ecrit par le 24 février 2026



Pour toujours en savoir plus, lisez www.echodemardi.com, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par le 24 février 2026

Le SMBS s'engage auprès des écoliers pour mener un projet écoresponsable



Le vendredi 23 février, [le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues](#) (SMBS) a donné une intervention au sein d'une classe de CE1-CE2 de l'école primaire élémentaire d'Althen-des-Paluds. L'institution a noué un lien solide avec cette classe qui, à l'initiative de son professeur, s'est portée volontaire, et va mener un projet d'« aire éducative » écoresponsable affilié à la Sorgue.

Ecrit par le 24 février 2026

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues poursuit son engagement auprès de la jeunesse vauclusienne. Après la mise en place de leur programme « les Sorgues à l'école » qui a déjà profité à plusieurs établissements situés sur la Sorgue, le SMBS s'associe à une classe de CE1-CE2 d'Althen-des-Paluds pour un projet écoresponsable.

Un projet d'« aire éducative » pour « mieux vivre son territoire »

À la base de ce projet, le professeur Laurent Jouffre qui tenait à ce que sa classe se porte volontaire afin d'être pilote de cette initiative d'avenir. L'essence de cet engagement tient dans son intention de faire des élèves des « acteurs écoresponsables » et les sensibiliser aux spécificités de leur territoire.

Les écoliers althénais, accompagnés du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues auront à leur charge un petit territoire naturel qu'ils choisiront eux-mêmes, appelé « aire éducative », qu'ils géreront de manière participative. Ils seront médiateurs et acteurs de la transmission des savoirs. Cet acte devrait également permettre aux jeunes élèves vauclusiens de mieux découvrir et apprêhender leur patrimoine local et sa préservation.

Le SMBS, référent et accompagnateur

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues jouera un rôle prépondérant en intervenant dans le projet en tant que structure référente spécialiste de la Sorgue, pour apporter son expertise technique à la classe : interventions des techniciens de rivière, fourniture d'éléments techniques, création de cartes, orientation vers des outils pédagogiques en liens avec la rivière...

Ce projet bénéficie d'une aide financière de [l'Office Français de la Biodiversité \(OFB\)](#), complétée par le SMBS. Un coup de pouce qui permettra l'intervention à la demande de l'enseignant d'un prestataire spécialisé dans les animations pédagogiques liées aux rivières et qui donnera de précieux conseils aux jeunes élèves en matière d'écoresponsabilité et d'écologie.

Un projet d'avenir et de transmission

Le SMBS a entamé un long travail préparatoire avec l'enseignant de la classe M.Jouffre pour exposer les éléments essentiels aux caractéristiques de la rivière. Toujours avec l'idée de faire découvrir et de donner goût aux différents lieux naturels du territoire sorguais. Un cours a donc été donné sur le fonctionnement de l'impluvium alimentant la Fontaine de Vaucluse. Le SMBS qui est animé par la volonté de mettre en place des démarches partenariales pour une gestion cohérente du bassin versant a présenté la Sorgue via un court-métrage pédagogique.

Ce projet de long terme qui se reproduira sur plusieurs années et qui se transmettra de classe en classe à chaque mois de septembre se concrétisera réellement pour la classe dès que les premiers rayons de soleil sortiront. Les élèves partiront à la découverte des bords de Sorgues et auront tout le loisir de choisir leur site d'aire éducative. S'engager en s'amusant, voilà le message de ce projet.

Ecrit par le 24 février 2026



©SMBS

Ecrit par le 24 février 2026

L'Agglomération Les Sorgues du Comtat organise son premier Apéro Climat



Le vendredi 9 février s'est tenue la première édition de l'Apéro Climat à Althen-des-Paluds. Cet évènement planifié par [la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat](#) avait pour objectif de proposer une rencontre entre les administrés et les élus autour du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Un échange convivial, mais pas inefficace. Avec l'idée constante de lutter pour un avenir environnemental et écoresponsable plus performant, la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat ont [organisé leur premier Apéro Climat](#) pour exposer les grandes lignes et les futurs axes de travail du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Trois thèmes principaux ont été discutés et débattus : les économies d'énergie, les mobilités et les circuits courts. Devant une soixantaine d'habitants de la commune, différents élus comme [Michel Terrisse](#), maire d'Althen-des-Paluds ou [Christian Gros](#), président des Sorgues du Comtat, ont rappelé les principaux objectifs et problématiques à traiter.

Ecrit par le 24 février 2026

Un temps d'échange et de partage autour du public

Avec ce format d'échange innovant inspiré des afterworks, l'intercommunalité a souhaité mettre ses habitants au cœur de cet évènement. L'idée étant d'impliquer l'ensemble de l'auditoire à travers un jeu mettant en exergue des témoignages de techniciens et de partenaires sur leurs expériences.

Un fonctionnement qui permettait ensuite de discuter des solutions envisagées et des actions à venir pour la suite. Chaque axe de ce [Plan Climat Air Énergie Territorial](#) étant prévu sur une période de cinq ans, de 2024 à 2029. Parmi les solutions et actions concrètes, on retrouve de nombreux points de réflexion et de développement autour des mobilités (prime vélo, schéma vélo et solution de covoiturage) et de production d'énergies renouvelables « Nous souhaitons miser sur la transition des mobilités, atteindre l'autonomie énergétique, produire et consommer local... », a insisté Christian Gros, président de l'intercommunalité.

Ce temps d'échange, basé à partir de constats, a été suivi par un temps de questions-réponses dans lequel chaque membre de l'assemblée a pu exprimer son avis. Mobiliser les habitants qui sont les acteurs principaux des changements à venir, voilà tout le leitmotiv assumé de Sorgues du Comtat. L'évènement s'est terminé par un verre de l'amitié autour de produits issus du territoire « Nous voulions une assemblée conviviale autour d'un verre et d'un buffet réalisé par un producteur local, nous y tenions », a déclaré Christian Gros.

Cinq communes vauclusiennes labellisées Villes Internet 2024

Ecrit par le 24 février 2026



241 collectivités ont été labellisées Territoire, Ville ou Village Internet 2024 pour les 25 ans du label. Cette année, cinq communes vauclusiennes font partie du palmarès, c'est deux de plus que l'année dernière. Parmi elles, [trois avaient déjà obtenu le label en 2023](#) : Carpentras, Courthézon et Monteux. Deux communes viennent donc s'ajouter, il s'agit de Vaison-la-Romaine et Althen-des-Paluds.

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Carpentras décroche le niveau le plus élevé de ce label, avec 5 @@@@®, récompensant chaque année les collectivités qui œuvrent significativement pour la démocratisation des technologies de l'information et de la communication et de leurs usages citoyens. Les communes de Monteux, Courthézon et Vaison-la-Romaine, quant à elle, ont obtenu 4 @@@@®, et Althen-des-Paluds 2 @@.

Entraigues-sur-la-Sorgue, Enedis modernise les lignes électriques aériennes

Ecrit par le 24 février 2026



Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, a engagé un important chantier de maintenance et de modernisation de ses lignes électriques aériennes HTA (Moyenne et haute tension).

Le chantier s'est tenu du 2 au 20 octobre sur 8 communes situées dans le secteur d'Entraigues-sur-la-Sorgue. L'entreprise a réalisé ces travaux dans le cadre d'un programme d'investissement qui vise à fiabiliser 38 kilomètres de réseaux aériens dans le Vaucluse. Objectif : garantir la pérennité et la performance d'un réseau d'électricité adapté aux évolutions de la transition écologique.

Dans le détail

Dans le cadre de ce chantier, Enedis a fiabilisé 6 km de lignes aériennes pour un investissement de 155 000€. Les 8 communes concernées par ces travaux étaient Althen-des-Paluds, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Le Thor, Pernes-Les-Fontaines, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène et Velleron.

Ecrit par le 24 février 2026



Ecrit par le 24 février 2026

Chantier à Entraigues-sur-la-Sorgue

Alimentation sécurisée

Six groupes électrogènes ont été utilisés afin de réduire les temps de coupure et proposer une alimentation sécurisée, aux clients, durant toute la durée du chantier.

Les critères de maintenance

La première condition requise est que l'ouvrage aérien ait plus de 25 ans et doive donc faire l'objet d'améliorations (poteaux, attaches, isolateurs). De plus, l'investissement doit permettre de fiabiliser le réseau pour une durée d'au moins 25 ans.

Le diagnostic

Le diagnostic de lignes est réalisé en général dans le cadre de visites pédestres et avec l'appui de drones par les équipes qui établissent un bilan. Le traitement des données se fait à partir des vidéos qui sont traitées par intelligence artificielle et qui permet également d'évaluer le matériel nécessaire.

En 2023, ce type de chantier, dans le Vaucluse, représentera pour Enedis 1,52M€ d'investissements pour le traitement de 7 lignes aériennes et 38km concernés.

Mireille Hurlin

Ecrit par le 24 février 2026



Ecrit par le 24 février 2026

Chantier à Entraigues-sur-la-Sorgue

Agression de maires et d'élus : 'les fantassins de la République' tirent la sonnette d'alarme



Excédés par la multiplication des agressions à leur encontre, les maires de Vaucluse ont décidé de lancer un cri d'alarme. En effet, le nombre de violences verbales et physiques contre les élus a bondi en France de 32% entre 2021 et 2022, et le Vaucluse n'est pas épargné. Plusieurs incidents récents ont engendré un ras-le-bol, que les élus du département n'entendent plus laisser passer.

Jusqu'à présent on disait que les maires étaient à portée d'engueulade. Ce n'était pas toujours agréable mais, de leur propre aveux, cela faisait partie du 'job'. Aujourd'hui, ces élus de terrains sont désormais de plus en plus à portée de coups et ça ils ne le tolèrent plus. Les récentes menaces de mort à l'encontre du maire de Cairanne ainsi que l'agression d'un des adjoints de Lauris n'ont fait qu'illustrer cette inquiétante tendance générale.

Ecrit par le 24 février 2026

« La situation préoccupante des actes de violence envers nos élus locaux est un sujet d'actualité récurrent, s'alarme Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Malheureusement, le département n'est pas épargné par cette vague de violence envers les élus de la République. Ces faits s'additionnent et s'accélèrent. Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

« Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Une tendance de fonds à l'échelle du pays

Face à cette tendance de fonds, encore illustrée ce week-end au niveau national par l'incendie du domicile du maire de L'Haÿ-les-Roses, mais aussi par le dramatique décès du maire de Signes dans le Var en 2019, renversé par la camionnette d'un maçon alors qu'il tentait de s'interposer contre un dépôt d'ordures sauvages, ou lorsque le maire de Saint-Brévin, en Loire-Atlantique, a démissionné suite à l'incendie de ses véhicules et de la façade de son domicile en pleine nuit en mars dernier, l'AMV a donc souhaité réagir contre ces agressions à répétition. Et ce d'autant plus que des élus de Vaucluse viennent eux aussi d'être confrontés à des actes de violences verbales ou physiques qui connaissent une explosion en France.

Leur nombre a ainsi bondi de 32% en 1 an, en passant de 1 720 actes en 2021 à 2 265 en 2022.

« Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort. »

Menaces proférées contre le maire de Cairanne

Ecrit par le 24 février 2026



De gauche à droite : Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique à Mormoiron, Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, Roger Rossin, maire de Cairanne, Michel Terrise, maire d'Althen-des-Paluds, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, Jean-François Lovisolo, député de la 5e circonscription de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Thierry Dernis, adjoint à la voirie de Lauris, et André Rousset, maire de Lauris.

Le 8 juin dernier c'est Roger Rossin, maire de Cairanne qui a été menacé de mort. L'élu constate pour la seconde fois un affichage sauvage d'un épaviste sur les panneaux directionnels, les feux tricolores, les candélabres, et le mobilier urbain le long de la route Départementale 8.

« Cela enlève la peinture quand on essaye de les décrocher, constate alors agacé le maire de Cairanne. J'ai donc eu la faiblesse d'appeler le numéro figurant sur l'annonce pour expliquer que ce type d'affichage était soumis à autorisation et que là où il les mettait cela n'était pas possible. Je lui ai demandé de venir les enlever. La personne m'a répondu 'qu'il sent foutait, qu'il faisait ce qu'il voulait et qu'il devait travailler'. »

« Je lui alors précisé que je devrais alors le verbaliser, poursuit Roger Rossin. Il m'a alors répondu 'Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort'. »

Même si c'est la première fois que cela lui arrive en 10 ans de mandat, le maire de Cairanne n'envisage pas forcément de porter plainte. Ces collègues maires de l'AMV, le sous-préfet de Carpentras et la préfète du Vaucluse l'y incite pourtant.

« Même si j'ai du mal à croire que la plainte débouchera sur une interpellation et une condamnation, j'ai finalement porté plainte, ajoute-t-il. Je n'ai pas peur de ces menaces mais je n'accepte pas le côté irrespectueux de l'institution et la violence gratuite de ces propos. » L'enquête est en cours...

Ecrit par le 24 février 2026

« Je vais te retrouver et je vais te tuer. »

Menaces proférées contre un des adjoints de Lauris

Le 13 juin dernier, alors que la commune de Lauris est sous les orages, un habitant se retrouve avec 7cm d'eau chez lui. Thierry Dernis, adjoint à la voirie, se rend sur les lieux pour évaluer la situation et voir qu'elles peuvent être les solutions même si ce n'est pas du ressort des compétences de la municipalité.

« Il m'a attrapé par mes vêtements alors que je ne m'y attendais pas, raconte l'élu de Lauris. Il a ensuite voulu me frapper. Les personnes présentes se sont interposées et j'ai réussi à me dégager. Alors que je partais il m'a dit : 'Je vais te retrouver et je vais te tuer'. »

Thierry Dernis va aussitôt porter plainte. « J'ai été reçu par les gendarmes qui m'ont écouté. Rien que ça, cela fait du bien. Le lendemain la personne a été arrêtée et mise en garde en vue pendant une journée. C'est rassurant de voir que les institutions répondent. »

Une démission collective pour un électrochoc

Dans le même temps, l'adjoint de Lauris reçoit le soutien de toute son équipe municipale. Dans la foulée, André Rousset, le maire, annonce aussi qu'il démissionnera en compagnie de sa majorité. Cette décision devant servir d'électrochoc afin de sensibiliser les pouvoirs publics et les médias contre ce phénomène général de violences croissantes. « Une action choc pour faire prendre conscience de ces dérives », explique André Rousset, maire de Lauris.

Une protestation qui ne sera finalement pas mise à exécution après plusieurs échanges avec les services de la préfecture de Vaucluse.

La parole se libère

La succession de ces incidents a au moins le mérite de pousser les autres élus vauclusiens à sortir de leur silence après avoir trop longtemps accepter ce type d'acte.

« Les langues se délient, reconnaît Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV, et les élus n'hésitent plus à nous faire part de leurs mauvaises expériences en la matière. »

Dans ce cadre, l'AMV recueille les signalements que lui font remonter les élus depuis le terrain. Des signalements de différents niveaux de gravité, qui peuvent aller des insultes jusqu'à des intimidations ainsi que des gestes physiques, et contre lesquels l'AMV se porte systématiquement partie civile.

Gestion des conflits : des formations du GIGN avec l'AMV

Afin de permettre aux élus de Vaucluse de faire face à certaines situations de conflit, l'AMV a organisé des réunions animées par un négociateur de l'antenne du GIGN à Orange. A cette occasion, la gendarmerie nationale explique aux maires et aux élus comment réagir face à une personne agressive et comment tenter de désamorcer une situation de conflit. Une demi-douzaine de réunion a déjà eu lieu avec l'AMV qui va proposer de nouvelles cessions. Par ailleurs, la gendarmerie propose également [des fiches d'informations](#) consultables sur le site referentsurete.fr.

L'AMV dispose d'élus référents contre les violences et les agressions d'élus

Par ailleurs, afin de mieux coordonner son action auprès de ses membres, l'Association des maires de

Ecrit par le 24 février 2026

Vaucluse a désigné deux référents : le maire de Sainte-Cécile-les-Vignes et l'adjoint à la sécurité de Mormoiron. Deux élus en charge des violences faites aux élus au sein de l'AMV qui, eux aussi, ont été confrontés aux menaces.

« Au sortir du Covid, j'ai subi une altercation avec des propos homophobes, rappelle [Vincent Faure](#), maire de Sainte-Cécile-les-Vignes. Une affaire classée sans suites même s'il y a eu une écoute des gendarmes et du procureur. »

De son côté Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique, de la prévention de la délinquance, des écoles, du conseil municipal des jeunes et de la culture à Mormoiron a dû batailler ferme pour que la justice s'en mêle.

« Entre le moment où j'ai déposé plainte, le 25 juin 2022, et le classement sans suite avec un simple rappel à la loi, c'était le 29 novembre. Et encore il a fallu que je voie deux fois le procureur qui nous a dit qu'il avait une échelle de sanction qu'il se devait de respecter. »

En attendant, l'élu de Mormoiron, ancien policier et gendarme, reconnaît alors que l'on peut avoir parfois le sentiment d'être seul, surtout dans les petites communes.

« Dans un village on croise l'agresseur ou sa famille tous les jours. On peut se sentir vulnérable même si fort heureusement on a le soutien de l'AMV. »

Certains s'excusent parfois

Venu soutenir son collègue de Cairanne, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, a elle aussi connue pareille mésaventure.

« J'ai moi-même été aussi victime de violentes injures le 17 mai dernier, confie l'élu. J'ai informé l'AMV et j'ai porté plainte mais je n'ai pas eu de retour à ce jour. »

Sa 'faute' ? avoir fait une remontrance à une personne qui conduisait trop vite un fourgon sur la place de la mairie, là où jouent des enfants.

« Je n'avais pas voulu témoigner dans la presse à ce moment-là car il y a une fratrie et se sont des gens corrects. Depuis, le monsieur m'a envoyé un message pour s'excuser de son attitude en expliquant qu'il avait tout un tas de raisons personnelles pour expliquer pourquoi il s'était comporté aussi mal : « il exprime son plus profond regret pour son comportement impulsif et irrespectueux à mon égard. Il est conscient d'avoir mal agi. »

Ecrit par le 24 février 2026

Comment réagir face à une personne agressive?

Confinement, anxiété, isolement... Le contexte de crise sanitaire peut créer de la colère et se transformer en agressivité.

Origine de l'agressivité

La colère et l'agressivité qu'elle génère sont toujours la conséquence d'une frustration comme la privation de besoins qui nous semblent légitimement dus (espace, temps, liberté, relation...)



Garder son calme

Ce n'est généralement pas vous qui êtes visé personnellement mais plutôt l'entreprise, l'administration, l'institution qui vous emploie, ou l'uniforme que vous portez.

Gardez votre sang froid
Restez courtois, calme et poli
Adoptez une attitude neutre

Écouter pour comprendre...

... l'autre

En identifiant son profil, ses croyances et son système de valeurs, vous pourrez comprendre ce qui est important pour lui.

... sa problématique

En lui accordant une véritable attention pour comprendre la nature de son problème, en comprenant qu'il puisse être énervé, vous êtes sur la bonne voie pour désamorcer le conflit.



Et faire preuve d'empathie

Essayez de sortir de **VOTRE** cadre de référence pour comprendre votre interlocuteur. Visualisez la situation à travers **SON** regard.

En adaptant votre langage corporel :

- Expression du visage
- Contact visuel
- Posture, gestes
- Distance physique

En maîtrisant votre voix :

- Timbre
- Volume
- Rythme
- Ton
- Débit

En montrant que vous écoutez :

- Reformuler (Si j'ai bien compris...)
- Acquiescer
- Faire préciser (questions ouvertes)
- Résumer les idées maitresses

Par des attentions verbales :

- Signes d'encouragement
- Intonation
- Répétition à la lettre

En considérant l'autre :

- Reconnaître les émotions de l'autre
- Reflèter ses sentiments (vous avez l'air..., vous semblez...)

Créer une relation de confiance mutuelle

Le rapport avec l'individu va se renforcer par l'adaptation à son vocabulaire et à la prise en compte de ce qui est important pour lui. Se sentant écouté, son agressivité va diminuer. Il pourra ainsi consentir à vous laisser vous exprimer et trouver le temps de lui offrir des solutions ou de lui proposer des alternatives.



L'issue

Une fois que vous avez convenu d'une solution ensemble, prenez le temps de lui expliquer les prochaines étapes. Retenez que la résolution d'un problème n'est pas impérative, mais qu'en revanche sa considération l'est pour espérer une issue favorable au conflit.

Face à une personne suicidaire, armée ou à toute autre situation de danger immédiat, faites immédiatement appel au 17.



- Ne l'interrompez pas.
- Ne terminez pas les phrases à sa place
- Ne tirez pas de conclusions trop rapides
- Résistez à l'envie de résoudre le problème de façon simpliste

Barrières à la communication :

- Donner des directives ou des ordres
- Menacer, juger, critiquer, blâmer
- Contredire, argumenter
- Étiqueter, ridiculiser, humilier
- Éviter le sujet, faire de l'humour

La gendarmerie propose notamment des fiches conseils de 'déconfliction' à destination des élus afin de disposer de base pour réagir face à une personne agressive.

« Aujourd'hui la parole du maire, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »

Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds

Des élus qui dérangent parfois les petits trafics

Une litanie sans fin que conclut Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds : « J'ai été menacé de mort lors de mon 1^{er} mandat pour une histoire d'urbanisme. Je n'avais pas porté plainte. »

Là, c'est un conducteur qui a mis en danger la vie d'un de ces policiers municipaux en forçant le passage lors d'un simple contrôle où il était présent avec son premier adjoint.

« Nous avons clairement vu le conducteur accélérer et notre policier a dû sauter sur le côté pour l'éviter. Nous avons noté et le numéroté et il fallut relancer à plusieurs reprises le procureur pour qu'il y ait des suites. La personne a dit qu'il n'avait pas vu le policier. C'est donc parole contre parole mais aujourd'hui

Ecrit par le 24 février 2026

la parole du maire, qui est officier de police et assermenté de par sa fonction, ne vaut rien contre un délinquants de la route. »

« L'écharpe tricolore ne fait pas des élus des surhommes. »

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes

Ne plus rien laisser passer

« Tout cela, ça affecte autant la vie d'élu que la vie personnelle car il y a des impacts directs », regrette pour sa part, Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV qui constate que si certains élus « se sont engagés dans des démarches judiciaires, d'autres peuvent parfois être plus en retrait. »

« Jusqu'alors on rentrait chez soi ou sa mairie et on pensait à autre chose. Mais maintenant, il ne faut plus tourner la page, insiste Vincent Faure. Désormais, il faut tout faire remonter pour savoir ce qui se passe dans nos départements, ce qui se passe en France. Il n'y a pas de petites agressions concernant les élus et plus généralement les citoyens d'ailleurs. Quelle que soit l'agression, elle est intolérable. Il ne faut rien laisser passer. C'est pour cela que je suis fier que l'AMV se porte systématiquement partie civile en étant totalement solidaire avec les élus. Je trouve aussi extrêmement courageux que mes collègues, maires, adjoints ou élus aillent jusqu'au bout de leur démarche de plaintes même si parfois c'est difficile de le faire dans un petit village où tout le monde se connaît. Une solidarité au sein de son propre conseil municipal doit aussi être de mise. Les élus ne sont que des femmes et des hommes. L'écharpe tricolore n'en fait pas des surhommes. »

Le Covid et les réseaux sociaux n'ont rien arrangé

Une situation qui, aux dires des élus, s'est particulièrement aggravée au sortir du Covid.

« Il y a de plus d'incidents de ce type depuis la fin du Covid et la réouverture des 'cages', poursuit le maire de Sainte-Cécile. On constate une agressivité de plus en plus surprenante. Je pense aussi au médecin, aux enseignants, aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers, à tous ceux qui sont en contact avec le grand public. »

« Et les réseaux sociaux offrent un univers sans limites à ces excès », complète le président de l'AMV.

« Il faut voir aussi que nous dérangeons les petites trafics ou que nous sommes confronté à des mineurs qui traînent la nuit et que nous ramenons à leurs parents sans que certains de ces derniers n'aient à redire sur le comportement de leurs enfants », indique également, Michel Terrise, le maire d'Althen.

« A cela s'ajoute des problématiques avec des individus qui ont des problèmes psychologiques ou psychiatriques que l'on a identifiés », complète Pierre Gonzalvez. « Nous sommes particulièrement démunis dans ces cas de figure», confesse la maire de Sarrians.

« Nous sommes responsables de tout, y compris pour des problèmes de compétences qui ont été enlevés aux maires. »

Ecrit par le 24 février 2026

Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV

« Nous sommes assaillis tous les jours pour des problèmes concernant des compétences qui ont été enlevés aux maires : l'assainissement, la fibre, l'eau, les déclarations d'impôts, la distribution d'électricité, les encombrants, les routes, la vitesse, les vols.... Nous sommes responsables de tout », regrette le président de l'AMV.

Ce dernier poursuit cependant « Les gens se rendent tout de même compte de ce que nous faisons. Beaucoup de nos administrés nous disent 'qu'ils ne savent pas comment on fait' et 'comment on supporte ces contraintes'. 'Qu'ils ne voudraient pas être à notre place'. »

Si à ce jour ces agressions ne sont pas encore venues à bout de leur motivation, entre pare-brise casé ou rayure sur la voiture, des élus de Vaucluse reconnaissent que cela commence à entamer leur détermination pour la vocation...

Ainsi, selon l'Association des maires de France, le taux de démission serait actuellement de 15% pour les élus municipaux alors qu'il n'est que de 2,7% dans le secteur privé.

Condamner c'est bien, agir c'est mieux !

« Le problème aujourd'hui c'est que les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics », explique Jean-François Lovisolo, ancien co-président de l'AMV désormais député de la 5^e circonscription de Vaucluse. Il peut y avoir les discutions dans la rue, voir des engueulades, mais on est dans le ressort de la 'Pagnolade'. Mais il y a aussi ce qui est de l'ordre de l'inacceptable, comme à Lauris ou Cairanne. »

« Les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics. »

Jean-François Lovisolo, député de la 5e circonscription de Vaucluse

« Je veux bien que l'on nous interpelle toute la journée pour des choses où l'on n'a rien à voir, poursuit le parlementaire. On est là pour ça. Mais il ne faut pas oublier que les élus locaux sont les derniers à faire du lien social quand il n'y a plus de services publics sur les territoires. Et ils ne le font pas pour l'argent. Ce n'est pas pour 500€ par mois, qui passent d'ailleurs principalement dans les frais de déplacement qu'ils le font, mais bel et bien pour l'intérêt collectif et rendre service aux gens. Si on perd ces élus-là, il n'y a plus rien derrière. Il faut donc que l'Etat prenne des mesures et des sanctions exemplaires quand un élu local est agressé comme c'est le cas par exemple pour un gendarme. Il faut envoyer un message car c'est bien de condamner mais il faut aussi agir. »

Dans cette optique, Jean-François Lovisolo et Karl Olive, député de la 12e circonscription des Yvelines, proposent donc une loi relative « au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux », « ces fantassins de la République, ces chevilles ouvrières du pays, qui sont quotidiennement vilipendés, agressés au point de renoncer à une mission qui leur a été confiée en toute

Ecrit par le 24 février 2026

légitimité par leurs concitoyens. »

Les maires des petites communes en première ligne

« Dans les communes, ce phénomène est bien connu des maires et des personnels municipaux, poursuit Jean-François Lovisolo. Les plus petites d'entre elles ne peuvent pas bénéficier d'agents assermentés, ni de services structurés. Ce sont donc souvent les élus qui se retrouvent seuls, face, d'une part, à un nombre grandissant d'infractions (dégradation de biens publics et de mobilier urbain, dépôts sauvages d'ordures...) et, d'autre part, à des agressions, menaces, intimidations, insultes ou injures qui touchent maires, adjoints et conseillers municipaux dans l'exercice ou du fait de leurs fonctions. »

La proposition de loi des deux députés a notamment pour objectif d'aligner les peines suite à des délits contre les conseillers municipaux en charge d'une mission de services publics sur celles prévues pour ces mêmes agissements contre les représentants des forces de l'ordre.

Allongement du délai de prescription pour diffamation et protection fonctionnelle

Le texte prévoit aussi que la durée d'un acte diffamatoire, prescrit tous les 3 mois, puisse être allongée à 12 mois pour les personnes dépositaires de l'autorité publique. Autre souhait : la création d'un « un délit d'atteinte à la vie privée par diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale d'une personne titulaire d'un mandat électif communal permettant de l'identifier ou de la localiser afin de protéger les élus par l'interdiction de la diffusion malveillante de données personnelles, notamment sur un service de communication au public en ligne ».

Il est également demandé « d'étendre la compensation financière par l'État, couvrant les coûts de couverture assurantielle, à toutes les communes de moins de 10 000 habitants. Cette mesure s'appliquerait à la protection fonctionnelle accordée aux conseillers municipaux, afin de soulager ces derniers de cette charge financière ».

« L'Agression est un acte exceptionnelle et doit avoir une réponse exceptionnelle, insiste le député vauclusien, ancien maire de la Tour d'Aigues. Et cette réponse c'est une réponse pénale. »

« Le débat cela empêche de se battre. »

André Rousset, maire de Lauris

Pas de salut sans une réaction collective

« Je pensais que l'humanité évoluait, mais parfois il faut constater que parfois elle régresse, constate avec un brin de fatalisme, André Rousset, le maire de Lauris. Je suis travailleur social de formation initiale. C'est tous ensemble que nous devons agir : les élus, les citoyens, la République. Cela passe par tout le monde, les papas et les mamans aussi, les députés, la préfète, les journalistes. Il faut saisir les enjeux de tout cela et qu'on essaye de le freiner. Si on ne le fait pas ensemble, nous n'y arriveront pas. Il faut mettre de l'humain dans ce qui nous uni car aujourd'hui on perd de l'humain. Il faut comprendre que le débat cela empêche de se battre. »

Ecrit par le 24 février 2026

Laurent Garcia

La réponse des services de l'Etat

Conscient d'une situation de plus en plus tendue, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, a tenu à rappeler que Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité annoncé la création d'un centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus.

Ce dernier pilotera le déploiement d'un pack sécurité comprenant :

- la création d'un réseau de plus de 3 400 référents « atteintes aux élus » dans toutes les brigades de gendarmerie et les commissariats, offrant un point de contact privilégié aux élus pour parler des menaces ou des violences dont ils font l'objet,
- le renforcement du dispositif 'Alarme élu', qui permet aux élus qui se sentent menacés d'alerter leur commissariat ou leur gendarmerie pour être secourus rapidement en cas d'appel au 17, et bénéficier d'une vigilance renforcée de la part des forces de l'ordre,
- le rappel aux préfets du principe 'une menace = une évaluation', pour que ces derniers puissent décider de mesures éventuelles de protection.

Ces mesures permettront d'amplifier la démarche « d'aller-vers » des forces de l'ordre, afin de faciliter le dépôt de plainte des élus locaux quand ils le souhaitent et où ils le souhaitent.

Les Sorgues du Comtat déploient des actions pour un meilleur tri sélectif

Ecrit par le 24 février 2026



Le 1er novembre dernier, de nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur sur le territoire des Sorgues du Comtat. Ainsi, de nouveaux points de tri et des actions de sensibilisation ont été déployés afin de les accompagner.

Depuis le 1er novembre, il est possible de déposer tous les emballages sans distinction en métal, papier, carton léger, les briques alimentaires et tous ceux en plastique, sans exception, dans le bac jaune. De nouveaux points de tri ont été aménagés sur tout le territoire afin de remplacer les sacs jaunes, qui ne sont plus autorisés au centre de tri.

Pour accompagner ces nouveautés, la communauté d'agglomération a lancé une campagne de communication institutionnelle classique, mais a également procédé à la distribution d'un courrier d'information comprenant un Mémo Tri et un magnet récapitulatif avec les nouvelles consignes à suivre, ainsi qu'un bon de retrait pour récupérer un sac de pré-collecte, et ce, dans chaque foyer. « Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe dans les Sorgues du Comtat, nous nous engageons aux côtés des

Ecrit par le 24 février 2026

habitants de nos communes pour faire progresser le tri des emballages ménagers et des papiers », a déclaré Christian Gros, président de l'Agglomération.

De nouveaux points de tri pour une meilleure collecte

De nouveaux points de tri ont été installés sur le territoire afin que plus de monde y ait accès. Ils sont accessibles tous les jours, à toute heure et permettent de trier à l'occasion des déplacements habituels de chacun. Grâce à leur grande capacité, ils permettent également d'optimiser les tournées de collecte, et donc de réduire l'impact environnemental avec moins de camions. Le territoire dispose désormais de colonnes aériennes ou enterrées en milieu urbain, péri-urbain et zones pavillonnaires, et de bacs collectifs de 770 litres en habitat collectif, zone rurale, et équipements municipaux.

Pour les personnes vivant dans les quartiers qui n'ont pas encore été équipés en nouveaux contenants, leurs habitudes de tri ne changent pas et ils peuvent continuer à utiliser les sacs jaunes. Ces derniers ne sont cependant plus distribués en porte-à-porte. Pour s'en procurer, il suffit de se rendre dans un des Centres techniques communaux du territoire.

À Althen-des-Paluds, 4 colonnes de tri vont être installées, en plus des 4 déjà présentes, et 40 bacs collectifs de 770 litres viendront s'ajouter aux 6 déjà en place. À Monteux, les habitants disposent déjà de 1200 bacs individuels, 51 points d'apport volontaires ont déjà été installés et 20 autres sont prévus. Les écoles et Zones d'activités ont été dotées de bacs collectifs et le boulevard d'Avignon est également en cours d'équipement. À Pernes-les-Fontaines, les 600 bacs individuels couvrent un quart de la commune, 800 autres sont en attente de livraison. 8 colonnes de tri vont venir s'ajouter aux 3 déjà installées, et 20 bacs collectifs de 770 litres viennent d'être disposés dans les lotissements et les campings de la commune. À Sorgues et Bédarrides, tous les secteurs ont déjà été équipés en bacs individuels, collectifs ou colonnes aériennes. 7 nouvelles colonnes aériennes vont être installées dans le centre-ville de Bédarrides, et 18 à Sorgues.

Une distribution de sacs de pré-collecte

Afin que chaque foyer puisse stocker ses emballages en attendant de se rendre à un point de tri, les Sorgues du Comtat vont distribuer des sacs de pré-collecte. En deux semaines de distribution, plus de 1000 ont déjà été donnés.

Ces sacs sont adaptés au transport régulier des emballages, mais aussi du verre depuis son domicile jusqu'aux conteneurs. Il est possible de récupérer ce sac à l'accueil de chacun des 5 centres techniques communaux ou au siège de l'Agglomération en échange du bon de retrait distribué dans tous les foyers avec le courrier d'information.

La sensibilisation

Depuis le 1er novembre dernier, de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées par la communauté d'agglomération. 2 ambassadrices du tri ont notamment été recrutées pour faciliter et promouvoir le passage en extension de tri et accompagner les usagers dans le changement de leurs

Ecrit par le 24 février 2026

habitudes de tri. Une ligne dédiée au tri pour contacter les ambassadrices est d'ailleurs disponible au 04 65 83 00 37.

Si les adultes ont été sensibilisés grâce à divers ateliers mais aussi à la présence de l'Agglomération à différents événements tels que le World Clean Up Day à la salle des fêtes de Monteux ou encore à la fête des associations au complexe sportif de Pernes, les enfants aussi, sont sensibilisés au tri à travers des ateliers organisés dans les écoles, ainsi que le spectacle 'Eh Oh les poubelles' qui a permis la sensibilisation de 1200 enfants sur tout le territoire.

En 2023, il devrait y avoir de nouvelles actions de sensibilisation dans les écoles, la distribution des panneaux de consignes de tri pour les habitats verticaux, des ateliers ludiques sur le thème du tri à la source, ou encore une sensibilisation au tri à destination des buvettes des centres sportifs.

Les objectifs de ces nouvelles actions

À travers ces diverses installations et actions, les Sorgues du Comtat souhaitent favoriser le tri sélectif afin qu'il y ait davantage de déchets triés et moins d'ordures ménagères. L'Agglomération a également voulu faciliter les choses pour ses habitants.

L'objectif global est d'augmenter les performances de tri. En moyenne, chaque habitant dépose 36,56 kg d'emballages et 21,16kg de verre par an dans un point de tri. L'objectif serait d'augmenter ces poids respectivement de +6.5% et +3%.

Ecrit par le 24 février 2026

MÉMO TRI
Mon guide pratique

Maintenant, chez vous, plus de doute : **Tous** les emballages et les papiers se trient !

Papiers, journaux, magazines, prospectus...
Emballages en métal
Emballages en plastique
Emballages en papier, carton léger et briques alimentaires

NOUVEAU

Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat
340, Boulevard d'Avignon - CS 6075 - 84 170 Monteux - 04 90 61 15 50 - www.sorgues-du-comtat.com

ALTHEN-DES-PALUDS BÉDARRIDES MONTEUX PERNES-LES-FONTAINES SORGUES

Maintenant, c'est plus simple : Si c'est un emballage, alors il se trie !

En vrac, bien vidé et non imbriqué

NOUVEAU

Vous êtes dans un secteur avec bacs individuels

► Déposez votre bac individuel la veille de la collecte sur le domaine public avec les autres bacs de votre secteur.

► Rentrez-le après chaque collecte, pour un espace public propre et agréable.

Vous êtes dans un secteur avec conteneurs collectifs

► Entreposez tous vos emballages à trier dans votre sac de pré-collecte pour les transporter facilement et les déposer dans le conteneur de tri le plus proche de chez vous.

Si votre sac de pré-collecte est abîmé, un nouveau sac vous sera donné contre restitution de l'ancien au siège l'Agglo ou au Centre Technique Communautaire de votre commune.

INFO

Un emballage permet de contenir un produit, le conserver, le protéger, faciliter son transport et sa mise en rayon. Maintenant, TOUS les emballages ménagers sans distinction se trient : En métal, papier, carton léger, briques alimentaires et, nouveauté, tous les emballages en plastique, sans exception. Ex : Bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes alimentaires, films, blisters et sacs plastiques ou encore tubes dentifrice... Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre.

Vous avez une question ou un doute ? 04 65 83 00 37

V.A.

Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat : signature de la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF

Ecrit par le 24 février 2026



Jeudi 1^{er} décembre s'est tenu à Althen-des-Paluds la signature de la convention territoriale globale (CTG) entre la CAF de Vaucluse, la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat et les cinq communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

En juin 2021 était lancée la démarche de construction de la convention territoriale globale (CTG) sur le territoire de la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat. Après de nombreuses réunions, de comités techniques en ateliers élargis et de comités de pilotage en consultations diverses, cette convention a été signée jeudi 1^{er} décembre.

En lien étroit avec les enjeux du territoire, cette convention permet d'identifier six axes stratégiques d'appui qui seront portés par chaque commune membre de l'agglomération sans transfert de compétences des communes vers l'intercommunalité.

Dans une conjoncture difficile où la situation des finances des collectivités territoriales se détériore en même temps que les administrés expriment de légitimes attentes pour des services de proximité, cette intervention commune avec le soutien financier de la CAF est essentielle.

Ecrit par le 24 février 2026

« Une agglomération dynamique, attractive sur le plan économique, culturel et touristique, implique que soient mises en place des politiques d'accompagnement d'aide et d'action sociale adaptées aux besoins des personnes et à la qualité de vie à laquelle elles aspirent »

Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.

Cette convention est aussi une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire. Il s'agit de mettre les acteurs en mouvement, en coordonnant avec l'ensemble des communes membres de la CASC, la CAF de Vaucluse et l'agglomération des projets concertés qui font sens sur le territoire.

La convention concerne plusieurs champs d'intervention en lien avec les moyens mobilisable par la CAF : petite enfance, enfance/jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, solidarité, handicap, etc.

L'enjeu est de sortir des démarches et dispositifs propres à chaque thématique en privilégiant une approche transversale partant des besoins du territoire et une convention multipartite commune. Les communes gardent la compétence et assurent la mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

« Les communes des Sorgues du Comtat vont disposer à travers la convention territoriale globale d'un outil pertinent et indispensable qui sert, au-delà de leur périmètre, la politique globale de promotion de notre bassin de vie »

Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.

J.R.